

A l'attention des parents d'élèves

GUIDE DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS DES EPREUVES D'EXAMENS - SESSION 2024 A EFFECTUER PAR LES RESPONSABLES OU LES CANDIDATS MAJEURS DES CLASSES A EXAMENS JUSQU'AU 08 JANVIER 2024 DERNIER DELAI

Les candidats aux examens, en situation de handicap, peuvent formuler une demande d'aménagements des épreuves.

Les demandes d'aménagements aux épreuves d'examens se dérouleront **du lundi 09 octobre 2023 au lundi 08 janvier 2024**. Pour effectuer la demande vous devez vous connecter via le portail **INCLUSCOL** avec votre compte **EDUCONNECT Responsable légal** en cliquant sur les liens ci-dessous

Via Internet, rendez-vous sur INCLUSCOL à l'adresse suivante : https://portail.ac-lyon.fr/incluscol/

https://www.ac-lyon.fr/demande-d-amenagement-des-epreuves-d-examen-121464

Procédure récapitulative pour effectuer la demande

Je me connecte sur la plateforme Incluscol grâce à mes identifiants EduConnect Je sélectionne mon examen.

Si je ne bénéficie pas d'aménagements sur le temps scolaire : je choisis NON => j'accède à la procédure complète. (se référer au CAS N°1)

Sélection des aménagements :

dans le cas de la procédure complète, je sélectionne les aménagements nécessaires (qui correspondent à mon handicap).

Si je bénéficie d'aménagements sur le temps scolaire : je choisis OUI => et qu'ils correspondent à mes besoins pour les examens, j'accède à la procédure simplifiée. (se référer au CAS N°2)

dans le cas de la procédure simplifiée, je ne vois pas les aménagements.

- <u>Si les aménagements sur le temps scolaire ne correspondent pas à mes besoins</u>, je le signale et j'accèderais à la procédure complète (se référer au CAS N° 3).

Dans tous les cas, je valide ma demande.

Je transmets à mon établissement :

si je suis en procédure simplifiée : mon récapitulatif uniquement.

si je suis en procédure complète : mon récapitulatif ainsi que mes pièces justificatives médicales sous pli cacheté.

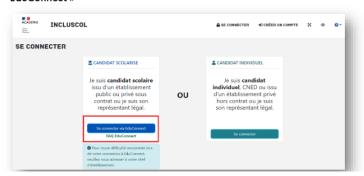
Les demandes d'aménagements sont étudiées et validées par les services gestionnaires de l'établissement et du rectorat (DEC-Cellule handicap), à l'issue du traitement et de la validation, vous recevrez une notification de décision.

Etapes de connexion via Educonnect

→ Cliquer sur le lien, la page d'accueil suivante s'affiche



→ Cliquer sur le bouton « Se connecter », puis Cliquer sur le bouton « Se connecter via EduConnect »





→ Je me connecte avec mon compte Educonnect, en renseignant mon identifiant et mon mot de passe de connexion.

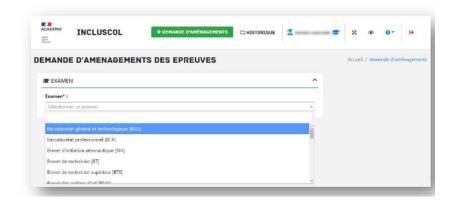


Sélectionner le nom de l'enfant pour lequel la demande d'aménagement est faite

Saisie de la demande d'aménagements des épreuves



⇒ Sélectionner l'examen pour lequel vous sollicitez un aménagement d'épreuve

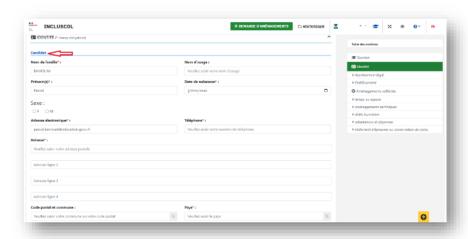


→ Répondre à la question à propos des aménagements sur le temps scolaire, en choisissant si je dispose ou non d'aménagements sur le temps scolaire

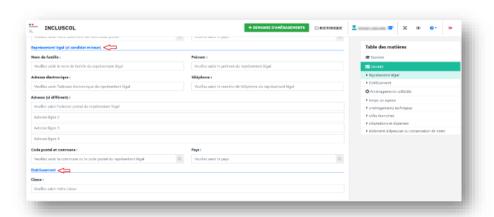


CAS N°1 - Je ne dispose pas d'aménagements sur le temps scolaire (procédure complète)

→ Je vérifie les informations d'identité « candidat », me concernant



→ Pour les candidats mineurs, renseigner les informations du « représentant légal »



- → Je sélectionne les aménagements souhaités, puis je clique sur le bouton pour effectuer ma demande
 - Pour accéder aux mesures d'aménagements souhaités, je clique sur la ou les catégories d'aménagements



→ Un récapitulatif de ma demande s'affiche

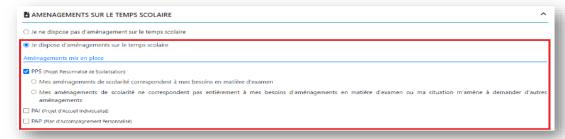


- → Pour valider ma demande, je dois :
 - Vérifier les informations saisies et les corriger le cas échéant
 - Cocher la case d'attestation de saisie correcte
 - Cliquer sur le bouton « Valider »



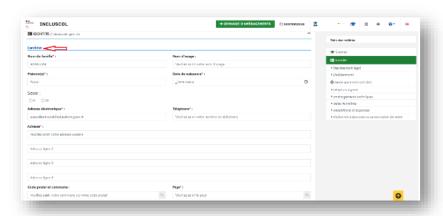
CAS N° 2 - Je dispose d'aménagements sur le temps scolaire (procédure simplifiée)

- → Préciser lesquels sont mis en place en cochant la case correspondante (PPS, PAI ou PAP),
- → Préciser si mes aménagements correspondent à mes besoins en matière d'examen, en cochant la case correspondante

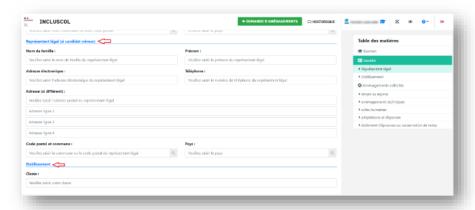


Mes aménagements de scolarité correspondent à mes besoins en matière d'examen

→ Je vérifie les informations d'identité « candidat » me concernant



→ Pour les candidats mineurs, renseigner les informations du « représentant légal



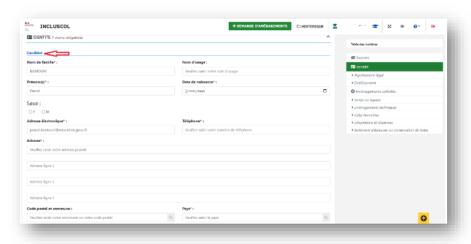
- → Un message m'informe que je serai contacté par mon chef d'établissement pour valider mes aménagements de scolarité dont je souhaite disposer pour l'examen
- → Je clique sur le bouton « Valider »



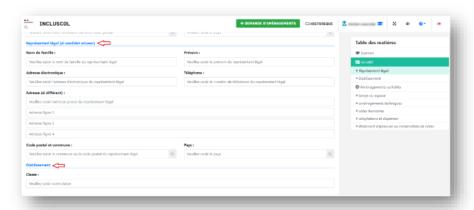
CAS N°3 - Les aménagements de scolarité ne correspondent pas à mes besoins en matière d'examen

Mes aménagements de scolarité ne correspondent pas à mes besoins en matière d'examen

→ Je vérifie les informations d'identité « candidat » me concernant



→ Pour les candidats mineurs, renseigner les informations du « représentant légal »



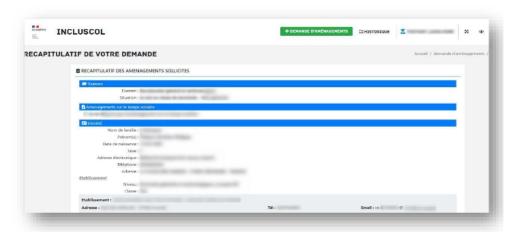
→ Je sélectionne les aménagements souhaités, puis je clique sur le bouton effectuer ma demande



 Pour accéder aux mesures d'aménagements souhaités, je clique sur la ou les catégories d'aménagements



→ Un récapitulatif de la demande s'affiche



- → Pour valider ma demande, je dois
 - Vérifier les informations saisies et les corriger le cas échéant
 - Cocher la case d'attestation de saisie correcte
 - Cliquer sur le bouton « Valider »

